

No. 20.

2me Session, 5me Parlement, 19 Victoria, 1856.

BILL.

Acte pour amender l'acte des clauses consolidées des chemins de fer.

Reçu et lu, la 1ère fois, jeudi, 28 février 1856.

Seconde lecture, mercredi, 5 mars 1856.

M. VALOIS.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.